

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret N° 2019-1491
du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

A retourner complété à l'établissement bénéficiaire

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise

Raison sociale :
Adresse postale:

SIRET :

Etablissement bénéficiaire :

LPO JEAN MONNET
1, place de Lattre de Tassigny
Vétraz-Monthoux - BP 241
F – 74106 Annemasse CEDEX

N° UAI (Unité Administrative Implantation) = 0741476C
Code APE / NAF = 85.31Z
SIRET 197 414 766 00018

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :
Tél. : Email :

VERSEMENT

Votre masse salariale 2020 : euros
x 0,68 % = euros

Solde Ecole de 13% TA 2021 : euros

Subvention en matériel déductible : = euros

Montant de votre versement : euros

Au profit de l'Ecole : LPO Jean Monnet

Mode de règlement :

Virement bancaire, s'adresser à l'intendance : intendance.0741476c@ac-grenoble.fr
ou

Chèque N°

A l'ordre de : Agent Comptable du LPO Jean Monnet

Date : / / 20.....

Nous vous adressons un reçu dans les meilleurs délais.
Nous vous remercions de votre précieux soutien.

LPO JEAN MONNET - 1, place de Lattre de Tassigny
Vétraz-Monthoux - BP 241 - 74106 Annemasse CEDEX
Téléphone +33 (0)4 50 87 18 36 Email : ce.0741476c@ac-grenoble.fr